

La filière caprine dans le Lot

Lactation longue et monotraite



BIO46
Les Agriculteurs
Biologiques du Lot



FICHE TÉMOIGNAGE



Laiterie ♦ 1

Présentation de la ferme

Pratiques ♦ 2-3

Monotraite et lactation longue

Sur la ferme ♦ 3-4

Mise en place sur la ferme

Présentation de la ferme

La ferme de Cévin

La Ferme de Cévin est une exploitation agricole située en Bouriane sur la commune de Lherm dans le Lot (46). Olivier et Sophie HELIN y sont installés depuis les années 2000 et en **Agriculture Biologique** depuis 2010. La production repose essentiellement sur le troupeau de **80 chèvres** croisées Alpine, Poitevine, Anglo-nubienne en production laitière, pour un total d'environ **35 000 litres de lait par an**. Concernant le renouvellement du

troupeau, Olivier et Sophie gardent 15 à 20 chevrettes par an élevées. Depuis 2 ans, le renouvellement est laissé sous les mères 2.5 mois. On peut noter que l'élevage est **indemne de caev** (Arthrite Encéphalite Virale Caprine). 5 vaches jersiaises viennent compléter le cheptel.

Concernant **les chevreaux en excédant de l'auto** renouvellement, ils sont regroupés et nourris avec le colostrum issu de la traite



des mères durant leur 8 premiers jours avant de partir sur un élevage engraisseur dans le Lot-et-Garonne.

Pour **la reproduction**, deux boucs vasectomisés pour la détection des chaleurs et 3 boucs entiers. Les multipares les plus jeunes du troupeau passe par l'IA (Insémination Artificielle). Pour les chevrettes et primipares : monte naturelle dirigée.

La valorisation du lait se fait par la transformation en fromage sur la ferme et la vente sur les marchés (50%), aux GMS (45%) et une petite partie à la RHD (5%).

Le parcellaire de 45 ha permet à la ferme d'être autonome en fourrage et d'avoir une surface en parcours et prairies

suffisante pour instaurer une rotation de pâturage prenant en compte la pression parasitaire et la ressource disponible. En plus du fourrage et des méteils (~8 tonnes) produits, l'achat de 10 tonnes de concentrés par an est nécessaire pour la complémentation des chèvres.

Productions végétales	Surfaces (ha)
Prairies permanentes	18.88
Prairies temporaires	16.60
Méteil protéagineux	3.93
Légumineuse fourragère (luzerne, sainfoin)	5.58
Total surfaces fourragères	44.2 ha

Pratiques remarquables

La lactation longue

Le principe de la lactation longue est le maintien de cette dernière durant au moins 450 jours. En 2020, 30 chèvres ont été maintenues en lactation longue avec comme principal objectif de diminuer le nombre de chevreaux nés. Ce petit lot atteint les 600 jours. Les observations qui

en découlent sont : un meilleur état des chèvres, une meilleure valorisation de l'aliment et une augmentation des taux. Sophie conseille de garder en lactation longue des chèvres ayant déjà de forts taux. Il est important de maintenir une bonne alimentation du lot pour

que les chèvres ne tarissent pas. Les avantages sont : pas de naissance de chevreaux, la production de lait maintenue toute l'année, écrêtage du pic de production. Lors des mises bas, il y aura tout de même un pic de lactation par effet induit.

Comparaison des productions laitière de la Ferme de Cévin en fonction du troupeau (lactation longue ou non) sur l'année 2021 :

	Lait / jour (L)	Durée lactation cours (J)	Cumul lait en lactation (L)	TB lactation	TP lactation
Troupeau (primi + multipares)	2.09	184	386	36.3	30.8
Lactation longue (primi + multipares)	1.86	569	1058	38.5	32.1

La monotraite

A la Ferme de Cévin, on pratique la monotraite depuis déjà plusieurs années de façon alternée avec pour objectif de diminuer l'astreinte, de raisonner les coûts de production, de préserver l'état du cheptel et de s'adapter à la saisonnalité de la demande.

- Quels avantages ?

Une traite en moins par jour, et donc une diminution certaine des astreintes quotidiennes. Une légère diminution de la ration permet de faire des économies.

- Quels inconvénients ?

Une réorganisation du travail est nécessaire.

Le principal inconvénient au passage en monotraite est la diminution de la production de lait. Sur la Ferme de Cévin, on peut observer une diminution de 20 à 30% de la production.

Prenons en compte que les chèvres ne sont pas particulièrement poussées.

Mise en place sur la ferme

En 2020, Un lot de 30 chèvres était en lactation longue, sélectionnées parmi les chèvres vides arrivées au tarissement.

Distribution de la ration à la Ferme de Cévin : pour le troupeau qui n'est pas en lactation longue (50 chèvres), le mois de février correspond aux mises bas (~800g de concentré distribués). En mars : mise à l'herbe et diminution de la ration à 600g/jour. En juin, passage en monotraite et diminution de la ration à 400g jusqu'au tarissement en novembre (distribution en une fois le matin). Les

chèvres repassent en bitraite lorsque le lot de mise bas est suffisant. Les chèvres en lactation longue passent également en monotraite en juin et profite d'une ration adaptée sur la période hivernale (pas de diminution).

Les 4 mois de double traite leur permettent de faire du stock pour la production de cabécou pour l'été. Le reste du temps, la monotraite suffit à couvrir la demande.

En monotraite, c'est celle du matin qui est conservée chez Olivier et

Sophie. En système pâturant, cela permet aux chèvres d'avoir les mamelles vides à la mise à l'herbe et de ne pas perdre de lait lors des déplacements. Concernant les primipares, il est conseillé de pratiquer la double traite quelques semaines avant le passage en mono.

La distribution des fourrages se fait avant la traite. Affouragement en vert (luzerne et orge) au printemps et foin complètent la distribution d'aliments.



Conduite de l'alimentation par catégorie d'animaux :

Catégorie d'animaux	Fourrage	Concentré Kg/animal/jour
Chèvres	Pâturage + foin rationné plusieurs fois par jour	De 0.4 à 0.8Kg (méteil et/ou orge/maïs) selon période et mode de traite.
Chevrettes	Pâturage + foin rationné plusieurs fois par jour	0.3Kg au sevrage et jusqu'à 0.5Kg avant mise bas.
Boucs	Pâturage + foin à volonté	0.4Kg

La salle de traite possède 2*6 postes de traite.

Une attention particulière est portée sur la **génétique du cheptel**. La filiation de tous les animaux est connue. L'objectif est d'éviter la consanguinité et de conserver la génétique du troupeau. Une attention particulière est portée sur la rusticité des brebis, notamment la résistance au parasitisme, la conformation des brebis (capacité à valoriser les

fourrages) ainsi que sur les performances en termes de productivité (bon taux et volume de lait correct).



Pour plus d'informations sur la monotraite, consultez la fiche [Appliquer la monotraite en élevage caprin](#) du PEP Caprin et de la station expérimentale du Pradel.

Pour en savoir plus sur la Ferme de Cévin, consultez leur portrait sur notre site ou [en suivant ce lien](#).

Une publication :



Avec le soutien de :

